

DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE
Scolarisation hors territoire de la CC2SO souhaitée

ENFANT(S) CONCERNE(S) :

	ENFANT 1	ENFANT 2
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Sexe		
Ecole fréquentée l'année scolaire précédente		
Classe de l'année en cours		
Ecole souhaitée	<input type="checkbox"/> Maternelle - commune de <input type="checkbox"/> Elémentaire commune de	<input type="checkbox"/> Maternelle - commune de <input type="checkbox"/> Elémentaire commune de

RESPONSABLES LEGAUX :

SITUATION Concubinage mariés pacsés séparés divorcés* famille monoparentale

(* Si divorcé, merci de joindre le jugement de divorce justifiant de l'autorité parentale)

RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
Nom / Prénom :	Nom / Prénom :
Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
Email :	Email :

ACTIVITES PROFESSIONNELLES (ou préciser l'employeur)

- Du responsable légal 1..... Lieu d'exercice.....
- Du responsable légal 2..... Lieu d'exercice.....

AVIS DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SOMME SUD OUEST

ACCORD pour la demande de dérogation de l'enfant hors de son école de rattachement
↳ sans prise en charge des frais de scolarité

REFUS de dérogation pour la scolarisation de l'enfant hors de son école de rattachement

Motif du refus :

.....
.....
.....

A....., Le.....

Signature

DECISION DU MAIRE OU DU PRESIDENT DE L'EPCI DE LA COMMUNE D'ACCUEIL

ACCORD pour la scolarisation de l'enfant dans la commune de.....
L'enfant sera inscrit dans l'école (Nom et adresse) :.....
.....

REFUS de scolarisation dans la commune de.....

Motif du refus:

.....
.....
.....

A....., Le.....
Signature

NOTICE RELATIVE A LA DEMANDE DE DEROGATION



Cas N°2 : vous êtes habitant(s) de l'une des 119 communes membres de la Communauté de Communes Somme Sud Ouest et souhaitez scolariser votre enfant dans une école autre que celle de rattachement mais **HORS DU TERRITOIRE DE LA CC2SO**

① Les parents ou tuteurs légaux adressent la fiche de demande de dérogation, revêtue obligatoirement de l'avis du directeur de l'école de rattachement, au Président de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest.

② Le Président de la CC2SO émet un avis et transmet la demande au Maire de la commune d'accueil ou au Président de l'EPCI d'accueil.

③ Le Maire de la commune d'accueil ou le Président de l'EPCI d'accueil notifie sa décision:

- Aux parents
- Au Président de la CC2SO
- Aux directeurs de l'école de départ et d'arrivée
- A l'Inspecteur de l'Education Nationale

④ La décision peut être contestée auprès de Monsieur le Préfet dans les deux mois suivant la notification de la décision. Le Préfet statue après avis de l'Inspecteur d'Académie.